



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

volailles

Question écrite n° 70035

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le manque de compétitivité de la filière avicole française selon un nouveau rapport de l'INRA et de l'ITAVI qui pointe le risque d'une baisse de 30 % de la production de volaille de 2010 à 2025. Il souhaite connaître les projets du ministère afin d'inciter à la reprise des exploitations avicoles.

Texte de la réponse

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a confié au conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux une mission d'expertise sur la compétitivité et le développement de la filière avicole française, qui rendra ses conclusions en septembre. Par ailleurs, dans l'analyse que mène le délégué interministériel aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie sur les facteurs de compétitivité des industries agroalimentaires entre la France et les autres États de l'Union européenne, un volet est consacré à la filière volaille. Ces travaux vont permettre d'identifier les actions à mener pour rétablir les conditions d'une production durable et compétitive dans ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70035

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 970

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3627